Paris : la mairie du 12e aurait fait voter une subvention de 50.000€ à la maison d'édition qui a publié le manifeste électoral de David Belliard (Adjoint à la maire de Paris)

05/11/2020 à 10h06



> *Donc la Mairie de Paris fait voter une subvention de 50.000 € à une maison d'édition, Rue de l'Echiquier qui a publié le manifeste électoral de @David_Belliard pour les municipales. pic.twitter.com/yNTLwb7GZY*
>
> *— Parisien12 (@un_parisien12) November 4, 2020*

> *Au Conseil d'arrondissement de mardi la @Mairie12Paris a fait voter une subvention de 50.000€ à une maison d'édition (Rue de l'échiquier) spécialisée dans les ouvrages anticapitalistes. De quel droit la Ville de Paris utilise nos impôts à une telle propagande ? pic.twitter.com/M4yagEzEBx*
>
> *— Parisien12 (@un_parisien12) November 4, 2020*

> *En plus de @David_Belliard, un autre élu vert est aussi publié par cette même maison d'édition pour laquelle la @Mairie12Paris vient de voter une subvention de 50.000euros : @julienbayou. Ne vous gênez surtout pas @EELV_Paris avec l'argent du contribuable ! pic.twitter.com/ZuZUHeQi4k*
>
> *— Bionic Woman (@BionicWoman19) November 4, 2020*

David BELLIARD

Adjoint à la maire de Paris en charge de la transformation de l’espace public, des transports, des mobilités, du code de la rue et de la voirie**11e arrondissement – Groupe Écologiste de Paris**

Fonctions électives à la Ville de Paris :

Élu, le 3 juillet 2020, adjoint à la maire de Paris en charge de la transformation de l’espace public, des transports, des mobilités, du code de la rue et de la voirieÉlu conseiller de Paris le 30 mars 2014, réélu le 28 juin 2020 (Liste Paris en Commun-Ecologie pour Paris).Élu conseiller métropolitain le 15 décembre 2015, réélu le 28 juin 2020

Mairie de Paris